



Asbl « Un Autre Regard »

<http://www.unautre REGARD.be>

Vance, 30 avril 2017

Chers Parents,

L'asbl vous propose deux stages durant l'été :

Du 03 au 07 juillet de 9h00 à 16h00 sur le site de l'école spéciale de **Stockem** (rue vivat.)

Du 07 au 11 Août de 9h00 à 16h00 sur le site de l'école communale de **Houdemont** (rue des écoles).

Il est clair qu'une semaine s'ouvrira uniquement si nous avons plus de 6 participants.

Le thème de la semaine est encore à définir mais beaucoup d'activités en perspective : **jeux, psychomotricité, massages, bricolages, ateliers culinaires, excursion en calèche ...** (Les groupes seront faits en fonction des âges et des capacités de chacun).

Soucieux de pouvoir assurer du plaisir aux enfants et de vous permettre de « souffler » en toute tranquillité, notre asbl n'hésite pas à engager des animateurs hautement qualifiés pour assurer un encadrement adéquat. C'est la raison pour laquelle nous insistons fortement pour que le questionnaire médical soit rempli le plus précisément possible.

N'attendez plus pour ***inscrire votre enfant***, d'autant que le nombre d'inscriptions est limité! Nous clôturerons les inscriptions le 02 juin.

Le prix s'élève à :-60€ pour la semaine ***pour les membres de L'ASBL***
(120€ pour les non membres et pour toute inscription **après** le 2 juin.)

Procédure à suivre pour l'inscription :

1° en priorité, téléphoner à Bresmal Laurence qui recevra votre inscription.(063.45.66.79)ou par courriel :bresmal.jaumotte@skynet.be

2° virer la somme due en fonction de votre adhésion ou non à notre asbl (pour être membre de l'asbl, vous recevez un courrier début d'année vous proposant une cotisation en guise d'adhésion,ou lors d'une première inscription au stage pour les non membres).

3°retourner le dossier médical (qui vous sera envoyé) rempli et signé chez Bresmal ,58 rue de Habay, 6741 Vance. La signature du médecin est obligatoire si l'enfant doit prendre des médicaments pendant le stage.

L'inscription sera considérée comme effective dès le versement sur le compte no BE86 0013 8356 4550 auprès de Fortis Banque et dès que le questionnaire aura été retourné

complété et signé. En cas de désistement (sauf raison médicale), uniquement 50% de la somme sera remboursé. Au cas où nous n'avons pas les 6 enfants requis, la somme vous sera entièrement remboursée (dans ce cas la responsable vous contactera durant le mois de juin).

Si vous éprouvez des difficultés par rapport au prix, aux horaires du stage(une garderie *peut être* envisagée) appelez Bresmal Laurence .

Pour le bon déroulement du stage voici quelques consignes :

-prévoir un casse-croûte pour chaque jour et des collations pour 10h et 15h,

Des boissons seront offertes (eau, grenadine et jus de pomme où orange).

-prévoir un vêtement de rechange, des langes et lingettes si l'enfant est sujet aux accidents.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur le stage et/ou sur l'asbl et ses activités et vous prions d'agrèer, chers Parents, nos salutations les meilleures.

Les responsables, Bresmal Laurence , Marie Nothelet pour le stage de juillet et Sylvie Dury pour le stage d'août.

Inscription chez :- Bresmal Laurence,

Rue de Habay, 58 6741 Vance

063/45.66.79

bresmal.jaumotte@skynet.be